

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1843

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. D.-J. LE JEUNE, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Jean-Joseph Deserno, lieutenant au 8^e régiment de ligne.

MESSIEURS,

Par requête du 19 octobre 1842, le sieur Jean-Joseph Deserno, né à Aix-la-Chapelle (Prusse), le 10 janvier 1798, demande la naturalisation ordinaire.

Le père du pétitionnaire est décédé à Aix-la-Chapelle, en 1803. Dès 1809, sa mère, belge de naissance, est revenue avec ses enfants, habiter Verviers, sa ville natale. Depuis lors le pétitionnaire n'a plus quitté la Belgique.

Élevé dans le pays dès son enfance, il a cru qu'il possédait la qualité de Belge, qu'il eût acquise en faisant, en temps utile, la déclaration prescrite par la Constitution.

Le pétitionnaire habitait la ville de Namur en 1830. Les services qu'il a rendus, dès les premiers jours de la révolution, lui valurent le brevet de sous-lieutenant qui lui fut décerné par le Gouvernement provisoire, le 26 décembre 1830. Les renseignements des autorités consultées sont favorables.

Le rapporteur,
D.-J. LE JEUNE.

Le président,
J. MAERTENS.